

► Décryptage : l'expert en chimie Frédéric Poitou a lu pour « En brûlant, ces produits

■ Au lendemain de la publication par la préfecture de la Seine-Maritime de la liste des produits stockés chez Lubrizol, Frédéric Poitou, docteur en chimie, décrypte les dangers.

■ Selon l'expert rouennais, davantage que le danger des produits stockés, c'est la toxicité des substances brûlées qu'il faut craindre puisque la combustion de produits carbonés génère des dioxines, dangereuses pour la santé.

■ Du côté des autorités, l'Ineris a admis hier soir la présence de dioxines sous le panache de fumée, mais à des niveaux « relativement faibles ».

Vous avez lu la liste des produits stockés chez Lubrizol publiée par la préfecture de la Seine-Maritime mardi soir sur son site internet. Qu'en reprenez-vous ?

■ **Frédéric Poitou :** « C'est une liste à la Prévert, soyons très clair ! Le gouvernement nous promet une liste de produits et publie une liste de 479 fiches, qui est totalement incompréhensible pour le grand public. Mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que tous les produits qui sont listés dans ces documents publiés par la préfecture de la Seine-Maritime sont des produits très toxiques et très dangereux, en l'état, tels quels, et inertes sur le site Lubrizol. Cela dit, que ce soit à Rouen ou au Havre, dans une usine Seveso seuil haut, il est normal de trouver de tels produits. Mais ce qui est encore plus dangereux, c'est la combustion de ces produits. »

« Les dioxines sont des dangers en puissance »

Ce n'est pas très rassurant.

■ « En tant qu'expert indépendant, je peux vous dire que non, ce n'est pas rassurant, car en brûlant ensemble et en se recombinaisonnant, ces produits toxiques et dangereux donnent un cocktail explosif ! C'est de la bombe en quelque sorte. Le Premier ministre nous promet la transparence totale, mais c'est une opération d'enfumage, tout simplement. On nous fournit la liste des produits – très bien – mais la seule information intéressante, c'est l'analyse et la composition de ce qui a brûlé. »

Ces analyses existent-elles ?

■ « Oui à coup sûr. Les laboratoires NRBC

(Nucléaire, radiologique, biologique, chimique) doivent les avoir à leur disposition, mais ce sont des laboratoires de l'État. Des particuliers sont en train de se rassembler pour ouvrir des cagnottes qui vont permettre de financer des analyses dans des laboratoires privés. Il faut savoir qu'il faut parfois plusieurs jours pour avoir des résultats précis d'analyses »

Que faut-il redouter ?

■ « La combustion des produits stockés conduit à des composés organiques volatils (COV) et des HAP (Hydrocarbures aromatiques polycycliques). La combustion de produits carbonés, lorsqu'elle s'accompagne de traces d'halogènes, génère des dioxines et des furanes. Or, vous savez que les dioxines sont des dangers en puissance. Certaines sont très peu toxiques, d'autres sont cancérigènes ou mortelles. »

La présence de dioxine vous paraît-elle aujourd'hui vraisemblable ?

■ « Elle n'est pas invraisemblable. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la toxicité ne se trouve pas seulement dans les pro-



Selon Frédéric Poitou, « la toxicité ne se trouve pas seulement dans les produits stockés, elle est surtout dans les produits après leur vaporisation et surtout après combustion. » (Photo Stéphanie Péron/Paris-Normandie)

duits stockés, elle est surtout dans les produits après leur vaporisation et surtout après combustion. »

Quelles sont vos recommandations ?

■ « Je ne suis pas spécialiste de la toxicité, mais il ne faut pas toucher les suies par exemple. Il faut tout laver. Des amis de collège m'appellent de Rouen en me demandant ce qu'il faut faire : je leur dis de ne toucher à rien. »

Mais s'il y a des dioxines sous la forme de composants organiques

volatils, elles vont retomber sur le sol. Comment s'en débarrasser ?

■ « Il faut nettoyer. Mais si c'est envisageable dans les rues, en revanche on ne peut pas le faire sur les terrains agricoles. Il faut savoir que les dioxines ont en moyenne une durée de demi-vie de douze ans. Elles mettront douze années à disparaître à 50 %. »

« Si elles ont été produites, les dioxines sont retombées avec des particules fines »

Frédéric Poitou, un Rouennais devenu expert

« Les mauvaises odeurs, je connais ! », explique Frédéric Poitou. Et pour cause, il a grandi à Saint-Étienne-du-Rouvray, près de Rouen. Son père était salarié de Shell. Autant dire que la culture du risque, il l'a ancrée en lui. Frédéric Poitou a suivi sa scolarité au conservatoire national de musique de Rouen en section musique études en classe piano. Il a été élève au collège Saint-Saëns, puis au lycée Fontenelle. Il a également pratiqué le hockey sur glace à haut niveau, de 1971 à 1980, dans l'équipe de France junior, puis en Nationale B à Avignon. Il fut aussi joueur de rugby durant une dizaine d'années. Frédéric Poitou aurait aimé devenir journaliste mais, « faute de financement », il a suivi des études de chimie, à Marseille. Ingénieur spécialisé en chimie organique, Frédéric Poitou vit aujourd'hui à Aix-en-Provence où il est, entre autres, expert judiciaire près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence et la Cour administrative d'appel de Marseille.



Frédéric Poitou. (Photo DR)

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a dit que des hydrocarbures polycycliques, qui sont des produits éventuellement cancérigènes, n'ont pas été trouvés pour le moment dans les fumées et les suies. Cela vous semble-t-il plausible ?

■ « C'est plausible, car ces composés sont très volatils et donc déjà évaporés, à l'inverse des dioxines qui, si elles ont été produites, sont désormais retombées avec les particules fines (les PM2, 5 et PM10) sur lesquelles elles s'absorbent. »